

Avant-propos

Nous sommes confrontés à un formidable défi : celui de l'augmentation constante des déchets. Comment y remédier ? Il est certain qu'il faut d'abord lutter à la source en s'efforçant d'une part, d'éviter le gaspillage, notamment d'emballages perdus, et d'autre part, de récupérer et de recycler tout ce qui peut l'être.

Pourquoi ?

Le traitement des déchets (leur incinération) coûte très cher et, malgré des techniques de plus en plus sophistiquées, n'apporte pas de solution complète : il restera toujours les mâchefers, restes de l'incinération, les cendres issues des filtres et les résidus des laveurs de fumées... Or la mise en décharge de ces résidus est également très onéreuse, pose de graves problèmes de protection de l'environnement et implique la mise à disposition de sites de décharge adéquats.

Il convient donc de limiter le plus possible les déchets de fin de chaîne et d'éviter l'incinération de tout ce qui peut être réutilisé, de manière à diminuer la quantité de déchets à traiter.

Les enquêtes portant sur la composition des déchets le démontrent : une part importante de nos déchets peut être valorisée. Les déchets alimentaires et végétaux peuvent être compostés. Le papier, le verre, les métaux se recyclent. Pourtant, ces matériaux finissent encore en grande partie dans les poubelles.

Cela implique de modifier nos habitudes. Il faut cesser de remplir les poubelles sans se soucier du devenir des rebuts de notre société de consommation, et du travail des services de voirie.

«Mieux choisir, gaspiller moins, jeter juste et recycler plus» veut devenir le mot d'ordre d'une société prospère, consciente de ses responsabilités et désireuse de ne pas se laisser engloutir par ses déchets.

Christian Grobet
Conseiller d'Etat,
chargé du département
des travaux publics

Dominique Föllmi
Conseiller d'Etat,
chargé du département
de l'instruction publique